

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ-CENT-TRENTE-CINQUIÈME (535^e) RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 29 AVRIL 2025 À LA SALLE H7-1190 ET PAR VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13515

Renouvellement du bail entre l'Institut scientifique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'UQAC

- ATTENDU** le bail intervenu le 7 avril 1995 entre l'Institut scientifique du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Institut scientifique) et l'UQAC;
- ATTENDU** que la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi (FUQAC) est située à l'Institut scientifique;
- ATTENDU** que le bail arrive à échéance le 30 avril 2025;
- ATTENDU** les discussions entre les parties relatives au renouvellement de ce bail;
- ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources par intérim;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Marie-Ève Gravel, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** autoriser les signataires autorisés en vertu de la Politique relative à l'autorisation, à la validation juridique et à la signature des contrats, à négocier et à signer, au nom de l'Université du Québec à Chicoutimi, l'avenant numéro 13 au bail entre l'Institut scientifique et l'UQAC, tel qu'annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- D'** autoriser, le cas échéant, toute modification jugée compatible, utile ou nécessaire dans l'intérêt de l'UQAC avant la signature dudit avenant.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon

Signé avec ConsignO Cloud (01/05/2025)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Me Nathalie Gagnon